



## SÉANCE DU CONSEIL DU 16 AVRIL 2024, À 18 H

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - DISPENSE DE LECTURE
  - 3.1 - Séance ordinaire du 19 mars 2024 - Dispense de lecture
- 4 - QUESTIONS DE L'AUDITOIRE
- 5 - CORRESPONDANCE
- 6 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 6.1 - Liste des comptes à payer
  - 6.2 - Liste des paiements émis
  - 6.3 - Autorisation de paiement- Rapports de dépenses des élus
  - 6.4 - Nomination - Comité de Sécurité publique – SQ
  - 6.5 - Renouvellement des licences Microsoft 365 Business
- 7 - RESSOURCES HUMAINES
  - 7.1 - Autorisation à négocier une entente de règlement – Dossier employé (numéro 04-0059)
  - 7.2 - Renouvellement de contrat - Préposée à l'immatriculation à la SAAQ
  - 7.3 - Ouverture d'un poste d'étudiant(e) au CRGD
- 8 - MANDATAIRE SAAQ
  - 8.1 - Rapports mensuels du Service mandataire de la SAAQ au 31 mars 2024
  - 8.2 - Société de l'assurance automobile du Québec – Installation de bollards de protection et achat d'une trousse de premiers soins
- 9 - MOBILITÉ BEAUCE-NORD
  - 9.1 - Mobilité Beauce-Nord - Rapports du nombre de déplacements au 31 mars 2024
    - 9.1.1 - Nombre de déplacements Nouvelle-Beauce
    - 9.1.2 - Nombre de déplacements Beauce-Centre
  - 9.2 - Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Programme de subvention au transport adapté 2023
    - 9.2.1 - Lettre de confirmation d'un montant de 265 561 \$
    - 9.2.2 - Convention d'aide financière – Autorisation de signatures
  - 9.3 - Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Approbation du rapport final du Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes (PAUTC)
  - 9.4 - Entente intermunicipale de transport avec la MRC Beauce-Centre - Résiliation en 2025
- 10 - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME
  - 10.1 - Certificat de conformité – Municipalité de Frampton - Règlement numéro 2024-04 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 04-2008 et le Règlement de zonage numéro 07-2008 concernant un agrandissement de la zone mixte
  - 10.2 - Certificat de conformité – Municipalité de Saint-Elzéar – Règlement numéro 2024-305 modifiant le Règlement de zonage numéro 2007-115 concernant des modifications relatives à l'implantation des bâtiments secondaires détachés, aux antennes paraboliques, à l'intersection de rues et aux plantations d'arbres

- 10.3** - Certificat de conformité – Municipalité de Saint-Elzéar – Règlement numéro 2024-306 modifiant le Règlement de lotissement numéro 2007-116 concernant des modifications aux normes de lotissement
- 10.4** - Certificat de conformité – Municipalité de Saints-Anges – Règlement numéro 2023-10 modifiant le Règlement sur les usages conditionnels numéro 206 afin d’y insérer des dispositions relatives aux résidences de tourisme
- 10.5** - Certificat de conformité – Municipalité de Saints-Anges – Règlement numéro 2023-11 concernant certaines dispositions en lien avec les résidences de tourisme et établissement de résidence principale et modifiant le Règlement de zonage numéro 173 et ses amendements
- 10.6** - Certificat de conformité – Municipalité de Scott - Règlement numéro 484-2024 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 474-2023
- 10.7** - Certificat de conformité - Ville de Sainte-Marie - Règlement numéro 1898-2024 de concordance entre le Règlement de zonage numéro 1391-2007 et le règlement numéro 415-05-2021 modifiant le Schéma d’aménagement et de développement révisé de la MRC de La Nouvelle-Beauce
- 10.8** - Certificat de conformité – Ville de Sainte-Marie – Règlement numéro 1892-2024 amendant le Règlement de zonage numéro 1391-2007 afin de modifier diverses dispositions - Omnibus
- 10.9** - Certificat de conformité – Ville de Sainte-Marie – Règlement numéro 1896-2024 amendant le règlement numéro 1845-2022 sur les permis et certificats de la Ville de Sainte-Marie afin de spécifier les travaux nécessitant un certificat d’autorisation et les documents et renseignements nécessaires pour l’abattage d’arbres et le déboisement en périmètre urbain
- 10.10** - Certificat de conformité – Ville de Sainte-Marie – Règlement numéro 1899-2024 amendant le Règlement de lotissement numéro 1392-2007 et le Règlement de zonage numéro 1391-2007 - Omnibus
- 10.11** - COBARIC – Demande d’aide financière pour le projet « Sensibilisation des acteurs de la zone de gestion intégrée de l’eau par bassin versant de la Chaudière sur l’état des bandes riveraines et des actions à poser pour améliorer la situation » - Abrogation de la résolution numéro 17276-10-2023

## **11 - COURS D'EAU**

## **12 - PROGRAMMES DE RÉNOVATION DOMICILIAIRE**

## **13 - INSPECTION RÉGIONALE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**

## **14 - VÉLOROUTE DE LA CHAUDIÈRE ET VÉLOROUTE DE DORCHESTER**

## **15 - DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**

- 15.1** - Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation – Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 3 « Projets – Signature innovation »
  - 15.1.1** - Lettre de la ministre confirmant les ajustements apportés au cadre normatif
  - 15.1.2** - Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation – Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 3 « Projets – Signature innovation » - Ajustements apportés au cadre normatif
- 15.2** - Entente sectorielle de développement en matière d’égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches 2024-2028 - Renouvellement
- 15.3** - Développement économique Nouvelle-Beauce - Fonds locaux de solidarité FTQ - Limite de 1 000 000 \$
- 15.4** - Stratégie gouvernementale pour assurer l’occupation et la vitalité des territoires – Adoption des priorités régionales 2025-2029
- 15.5** - Office régional d’habitation de La Nouvelle-Beauce – Regroupement d’offices d’habitation – Appui de la MRC de La Nouvelle-Beauce – Abrogation de la résolution numéro 17466-02-2024
- 15.6** - Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) 2023-2024 – Recommandation pour le projet : Jeux d’hébertisme au Parc Dulac de Sainte-Marie
- 15.7** - Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) - Aide financière de 72 000 \$ pour les années financières 2023-2024 à 2025-2026 afin de soutenir la réalisation d'une politique municipale et d'un plan d'action dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), volet 1
- 15.8** - Fonds locaux d’investissement (FLI) – Radiation de mauvaises créances

- 15.9 - Fonds locaux de solidarité (FLS) - Radiation de mauvaises créances
- 16 - ÉVALUATION FONCIÈRE
  - 16.1 - Délai de six semaines pour les dépôts des rôles de Frampton, Saints-Anges, Vallée-Jonction, Saint-Elzéar et Saint-Lambert-de-Lauzon
- 17 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
  - 17.1 - Achat de produits chimiques pour le CRGD - Chemco, Univar et Erpac
  - 17.2 - Entente relative à un appel d'offres commun pour la mise en oeuvre d'un service de collecte de matières organiques (acquisition de biens et distribution)
  - 17.3 - Achat d'une citerne pour le CRGD
- 18 - CENTRE ADMINISTRATIF
  - 18.1 - Utilisation des surplus accumulés affectés généraux pour le financement du mandat octroyé à Kaivo
- 19 - SÉCURITÉ INCENDIE
  - 19.1 - Sécurité incendie - Achat d'un module spécialisé du logiciel Sécurité - Première Ligne
- 20 - SÉCURITÉ CIVILE
- 21 - SÉCURITÉ PUBLIQUE (SÛRETÉ DU QUÉBEC)
- 22 - AFFAIRES DIVERSES
- 23 - QUESTIONS DE L'AUDITOIRE
- 24 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Donné à Sainte-Marie, ce 11 avril 2024



Nancy Labbé  
Directrice générale  
et greffière-trésorière